LE FLEUVE

Bulletin d'information du Plan d'action Saint-Laurent
Volume 3, n°3, juin 1992

La Réserve nationale de faune du cap Tourmente et le développement durable: SERVIR D'EXEMPLE

Le premier établissement sur le territoire de la Réserve nationale de faune du cap Tourmente a été construit par Champlain en 1626. Depuis ce temps, on y pratique l'agriculture, la chasse, la coupe d'arbres, l'observation des oiseaux, la promenade. Les générations se sont succédé, les aménagements se sont multipliés, le paysage s'est maintes fois modifié.

«Et pourtant, jamais la valeur faunique n'a été aussi grande!, affirme Yvon Mercier, biologiste, responsable de la gestion des habitats au Service canadien de la faune. Nous faisons la preuve quotidienne que la conservation est compatible avec les activités humaines. Nous voulons servir d'exemple.»

Au fil des siècles, les artisans du territoire de la Réserve, vaste de 2300 hectares, n'ont pas inventé l'expression «développement durable»: ils l'ont incarnée. C'est donc tout naturellement que, dans le cadre de son objectif de sauvegarde des habitats fauniques, le Plan d'action Saint-Laurent y a financé l'achat de 158 hectares situés en bordure du fleuve, qui s'ajouteront à l'habitat déjà protégé. D'ailleurs, la réserve est devenue, en 1981, le premier site nord-américain à être consacré «zone humide d'importance internationale» par la Convention Ramsar.

J.M. Coulombe

Grandes Oies des neiges à Cap-Tourmente

Située à 50 km à l'est de Québec, la Réserve du cap Tourmente est d'abord associée, dans l'esprit des gens, aux Grandes Oies des neiges. C'est d'ailleurs pour assurer leur survie qu'elle a été créée en 1969. Elles sont 300 000 à y faire escale dans leur périple biannuel entre la côte atlantique et le Grand Nord. Environ 70 000 visiteurs viennent les observer chaque année, surtout à l'automne.

«La faune et l'Homme ne sont pas incompatibles lorsque les exigences de la faune sont respectées, poursuit Yvon Mercier. Ainsi, l'observation des Grandes Oies des neiges coexistant avec la tenue d'une chasse contrôlée est un exemple remarquable de cette coexistence. Toutes les activités sont encadrées dans un plan de gestion global de la réserve.»

La chasse à l'oie est une activité traditionnelle à Cap-Tourmente. Le Service canadien de la faune compte bien la maintenir, mais selon les principes d'une saine gestion de la population de Grandes Oies des neiges et d'une utilisation

contrôlée du territoire de la réserve. Une évaluation, fondée sur l'avis des chasseurs et des scientifiques, est effectuée annuellement. Par ailleurs, la chasse se déroule dans des aires bien délimitées et interdites d'accès au public.

«Notre programme de chasse contrôlée a aussi pour effet de disperser le troupeau, explique Yvon Mercier. Cela permet donc la chasse en périphérie de la réserve, ce qui génère des retombées économiques importantes dans la région, de chaque côté du fleuve. Sur le territoire même de la réserve, on abat près de 3000 oies par année, et environ 50 000 dans l'ensemble du Québec. L'espèce n'est pas en danger. Son taux d'accroissement se situe entre 25 et 30 %.»

Plusieurs autres espèces d'oiseaux aquatiques (canards, parulines, bruants...) utilisent la réserve comme site de nidification et d'élevage ou comme halte migratoire. Aussi favorise-t-on la conservation d'habitats diversifiés. La réserve abrite cinq espèces animales classifiées comme rares ou vulnérables: le Faucon pèlerin, le Merle-bleu de l'Est, la Buse à épaulettes, l'Épervier de Cooper et la Chouette lapone. Canards Illimités agit comme partenaire en s'occupant de l'aménagement et de l'entretien de certains habitats pour la sauvagine.

Qui dit gestion globale dit partenariat. Le Service canadien de la faune met des portions du territoire de la réserve à la disposition de Forêts Canada pour faire de la recherche sur certaines essences d'arbres qu'on essaie de rendre plus résistantes et plus vivaces. Le micro-climat se prête bien à des plantations expérimentales.

Autres partenaires: les agriculteurs. En effet, l'exploitation agricole est permise sur la réserve depuis 1970. Les zones cultivées voisinent donc les zones non cultivées. Quatre agriculteurs habitant en périphérie soumettent chaque année un plan de travail au Service canadien de la faune. Environ 350 hectares sont voués à cette activité.

«En gardant la végétation basse et en laissant intactes les lisières d'arbustes le long des champs et des zones humides, précise Yvon Mercier, l'activité agricole améliore même l'habitat faunique. Elle respecte aussi le caractère champêtre et les éléments majeurs du paysage. Nous allons continuer à améliorer les méthodes de culture pour faire en sorte que l'agriculture et la faune fassent meilleur ménage encore. L'agriculture biologique est une option intéressante.»

La Réserve nationale de faune du cap Tourmente continue de tenir son pari, devenu d'actualité au fil des ans: celui du développement durable. En faisant la preuve que l'Homme, son exploitation des ressources et la faune peuvent cohabiter dans le meilleur intérêt de tous, la Réserve est véritablement un exemple à suivre. ■

Léo-Guy de Repentigny

Photographie prise de l'observatoire de la falaise (cap Tourmente) montrant les principaux habitats de la Réserve: le marais intertidal, soumis aux marées quotidiennes; le marécage côtier, soumis aux grandes marées d'équinoxe; la plaine côtière, que les marées n'atteignent pas et où l'on retrouve les forêts au pied du cap Tourmente, les activités agricoles et les aménagements pour la faune.

PARTENAIRES

LA SOCIÉTÉ DUVETNOR LTÉE

La Société Duvetnor ltée est une société sans but lucratif fondée en 1979. Elle poursuit deux objectifs principaux: la conservation de la faune et de ses habitats dans l'estuaire du Saint-Laurent, ainsi que l'éducation du public en matière de conservation.

Cette société tire ses revenus de plusieurs sources: l'exploitation (avec permis) du duvet de canard eider, le tourisme écologique dans les îles qu'elle possède, la réalisation de contrats de recherche et d'aménagement, en plus de subventions diverses. La Société reçoit aussi des dons. puisqu'elle est un organisme reconnu au sens de la Loi canadienne sur l'impôt.

Elle possède huit îles dans le Saint-Laurent en face de Rivière-du-Loup et de Saint-André-de-Kamouraska. Ce sont des sites protégés qui abritent d'importantes colonies d'oiseaux aquatiques en plus de receler de nombreux vestiges du patrimoine maritime québécois.

En 1992, Duvetnor lance le Séminaire sur la condition du Saint-Laurent. Conçu à l'intention des administrateurs publics, des éducateurs et des industriels, ces stages d'une durée de deux jours visent à aider les participants à comprendre les enjeux et les problèmes liés à l'utilisation du Saint-Laurent et de ses rives. Le programme comprend des rencontres avec des spécialistes, l'exploration du fleuve à bord du bateau de la Société, l'examen des grandes thématiques touchant la faune marine, les habitats, les contaminants et les lois et règlements qui régissent le fleuve.

Duvetnor avait réalisé la célèbre exposition itinérante «Parlez-moi du fleuve», qui a rejoint plus de 45 000 personnes dans 25 musées et institutions d'enseignement entre Montmagny et Sept-Iles. Cette exposition est maintenant installée en permanence à l'Aquarium de Québec. Espérons que les séminaires sur la condition du Saint-Laurent obtiendront un succès équivalent, à la mesure de leur qualité!

Pour plus d'informations sur ces séminaires qui débuteront le 24 août 1992, veuillez communiquer avec le coordonnateur:

M. André Nadeau
La Société Duvetnor ltée
C.P. 305
200, rue Hayward
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 3Y9
Tél.: (418) 656-5971

À PROPOS DU FLEUVE ET DE SES SÉDIMENTS...

Dans ce numéro du Fleuve, nous avons voulu illustrer à l'aide d'un exemple les raisons qui motivent l'existence de collaborations inter-organismes telles que mises de l'avant dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent. Dans le cas de l'étude des sédiments du Saint-Laurent, il ne fait pas de doute que l'union fait la force...

Les nouveaux critères de qualité des sédiments du Saint-Laurent

Les progrès scientifiques en matière d'environnement ne peuvent découler que d'une communauté d'efforts de recherche.

C'est pourquoi, dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent (PASL), le Centre Saint-Laurent d'Environnement Canada et le ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ) ont entrepris de réviser les critères servant à déterminer la qualité des sédiments du Saint-Laurent.

«Les intervenants du PASL ont pris conscience de la nécessité de fournir de vrais critères de qualité des sédiments qui permettent d'évaluer les effets produits sur l'environnement par les interventions en milieu aquatique, dit Gilles Brunet, responsable de projets au MENVIQ. Vers le milieu des années 80, il est devenu évident que l'on ne pouvait déterminer l'effet environnemental réel de différentes concentrations de contaminants, parce que les critères avec lesquels nous travaillions alors ne tenaient compte que de concentrations moyennes de contaminants observés dans le fleuve.

«On a donc établi au départ des principes fondamentaux: par exemple, ne pas disposer de sédiments dragués contaminés dans un secteur jusque-là vierge. Pour améliorer l'évaluation des sédiments, on a décidé d'examiner, dans le cadre du PASL, un certain nombre de critères utilisés ailleurs, en Ontario par exemple. Ces critères ont, par la suite, été adaptés à la réalité québécoise du Saint-Laurent. En effet, on n'observe pas toujours au Québec les mêmes contaminants dans les mêmes concentrations qu'en Ontario.»

Ces nouveaux critères utilisent les populations d'organismes benthiques, c'est-à-dire des insectes et autres invertébrés vivant sur le fond du fleuve, pour déterminer les niveaux d'évaluation des sédiments recueillis.

Raymond Vezeau - Centre Saint-Laurent

Analyse de sédiments au laboratoire du Capitaine-Bernier

Pourquoi avoir choisi cette base d'étude plutôt qu'une autre?

Ces organismes se situent à la base de la chaîne alimentaire et sont sensibles aux contaminants. Leur présence dans le fleuve influence également la présence des autres organismes qui y vivent et s'en nourrissent.

Ainsi, en regardant la structure des populations benthiques dans des environnements aquatiques dont la contamination varie, on obtient de précieuses informations sur la sensibilité de ces organismes aux contaminants. On a alors une bonne idée du risque environnemental généré par un sédiment dans lequel on retrouve une concentration donnée de contaminants.

Savoir quand intervenir

Les responsables du projet ont fixé trois échelons d'intervention: «Le premier se nomme "Seuil sans effet", explique Lucie Olivier, déléguée scientifique au Centre Saint-

Laurent d'Environnement Canada. Il correspond essentiellement à la qualité des sédiments observée avant l'industrialisation. C'est le niveau de contamination zéro.

«Le deuxième niveau correspond à une concentration de contaminants dont 15 % des organismes ressentent les effets. Nous appelons cela le "Seuil d'effets mineurs". À ce stade, nous effectuons des biotests et des évaluations environnementales afin d'avoir une idée précise du risque que ces contaminants représentent.

«Le dernier niveau est le "Seuil d'effets néfastes". Il correspond à une baisse observée de 90 % chez les populations benthiques. Une fois ce seuil atteint, nous étudions alors les possibilités d'intervention: nettoyage et restauration, entre autres.»

Enfin, consultants, chercheurs et autres intervenants pourront travailler sur une même base d'analyse. Le dossier du dragage et de la décontamination des fonds en intéresse effectivement plus d'un.

Ainsi, le ministère des Pêches et des Océans du Canada (MPO) a participé à la discussion qui a abouti à la définition de ces critères: «La Loi sur les pêches nous confère la responsabilité de veiller à la protection des habitats de poissons. Nous avons ainsi un droit de regard sur le rejet de substances nocives, par exemple dans les cas de dragage, dit Jean-Maurice Coutu, analyste au MPO.

«À l'aide de critères tels que ceux-ci, poursuit-il, nous pourrons maintenant améliorer la réalisation de nos mandats. Nous travaillerons désormais avec des critères mieux adaptés aux connaissances d'aujourd'hui, ce qui accroîtra encore la crédibilité de nos résultats.»

Le guide méthodologique de caractérisation des sédiments

Le Centre Saint-Laurent, en collaboration avec le ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ), vient de mettre la dernière main à un guide méthodologique de caractérisation des sédiments du Saint-Laurent. Ce guide s'adresse aux laboratoires, tant du secteur public que du secteur privé. Il établit de façon explicite les directives et procédures à suivre, depuis la réception des échantillons jusqu'à la présentation du rapport d'analyse.

Pourquoi un tel guide?

«Au cours des précédentes décennies, les analyses scientifiques dans le domaine ont souvent été remises en question, raconte Raymond Vezeau, chef de division au Centre Saint-Laurent. Les résultats obtenus ne correspondaient pas toujours aux données historiques. Nous avons attribué ces différences au fait que les données fournies provenaient d'analyses réalisées au moyen de méthodes qui différaient d'un laboratoire à l'autre. Nous avons donc voulu développer un outil qui puisse constituer, à l'avenir, une base uniforme de comparaison des résultats. De cette façon, on pourrait établir une bien meilleure corrélation entre les résultats d'études différentes.»

Le guide méthodologique regroupe donc les procédures relatives à l'analyse de 25 paramètres ou groupes de paramètres utilisés dans la caractérisation des sédiments.

«On y retrouve des procédures à suivre relativement aux techniques de conservation et de préparation des échantillons, ainsi que des directives quant aux pratiques d'assurance et de contrôle de la qualité, explique Benoît Prémont, chimiste, responsable de module au MENVIQ. En outre, 14 chapitres offrent des informations plus détaillées sur la méthodologie propre à l'analyse de plusieurs éléments ou composés chimiques, et fournissent des références aux chercheurs qui veulent connaître les protocoles spécifiques utilisés pour chaque type d'analyse. De même, on vise à standardiser les rapports de résultats en précisant des règles méthodologiques à ce sujet.»

«Avant d'établir ces procédures, nous nous sommes fondés sur des sources reconnues, explique Raymond Vezeau: Environnement Canada, le MENVIQ, le ministère de l'Environnement d'Ontario et même l'Environmental Protection Agency des États-Unis. Les méthodes retenues se conforment aux exigences scientifiques de précision et d'exactitude et tiennent compte de la disponibilité de l'instrumentation dans les laboratoires.»

Il a également fallu satisfaire à certaines exigences imposées par la loi. On pense, par exemple, aux dispositions législatives concernant l'immersion en mer. Ainsi, les laboratoires, publics ou privés, qui recevront des mandats de caractérisation de sédiments pourront arriver à des résultats scientifiquement comparables.

La technique doit évoluer au même rythme que la science qui s'appuie sur elle. Les chercheurs qui ont contribué à la réalisation de ce guide en sont fort conscients, n'en doutons point. Raymond Vezeau affiche, là-dessus, une grande ouverture d'esprit:

«Nous espérons obtenir des réactions et des suggestions de la part des institutions qui utiliseront notre guide. Nous pourrons alors l'améliorer encore, sur la foi de l'expérience des usagers, peut-être dans le cadre d'une réédition. Nous souhaitons pouvoir faire cela sur une base régulière.»

L'invitation est lancée.

Les 30e Assises annuelles de l'AQTE

LA SOCIÉTÉ PPG CANADA MÉRITE LA DISTINCTION «GROUPE INDUSTRIE»

En avril dernier se tenaient, au Palais des Congrès de Montréal, les 30e Assises annuelles de l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE). Ces assises étaient officiellement parrainées par le Plan d'action Saint-Laurent. Placé sous le thème «Le Saint-Laurent, d'hier à demain», le congrès a donné lieu à de nombreuses présentations de résultats obtenus, ou de travaux actuellement en cours, dans le cadre du PASL.

Carole Pinsonneault - Environnement Canada

De gauche à droite: MM. Michel Lalonde, président de l'AQTE '91-'92, Denis Faucher, PPG Canada Inc. et Jean Charest, ministre de l'Environnement du Canada.

Ainsi, Gaétan Duchesneau et Pierre Terrault, de l'Équipe d'intervention Saint-Laurent, ont dressé un portrait de la situation des rejets liquides toxiques des 50 industries prioritaires du Saint-Laurent.

L'une de ces 50 entreprises, la société PPG Canada, de Beauharnois, a mérité la distinction Groupe Industrie de l'AQTE. «Cette distinction est remise à une entreprise qui a apporté des modifications à son mode de production et qui a utilisé des méthodes de traitement dans le but de limiter les rejets dans l'environnement, explique Pierre Lajoie, le responsable des Distinctions 1992 de l'AQTE. Ce prix a été décerné pour la première fois en 1969. Ce n'est toutefois pas une récompense annuelle: l'AQTE ne la remet que lorsqu'une entreprise se démarque nettement du peloton au cours d'une année donnée.»

Au cours des dix dernières années, PPG Canada, qui exploite une usine de chlorate de sodium et une autre de chlore-alcali, a mis sur pied un vaste programme d'assainissement des eaux. Elle y a investi plusieurs millions de dollars qui ont été consacrés à plusieurs actions précises.

«Nous nous sommes engagés à fond dans le secteur environnemental, confie Yves Denicourt, ingénieur en environnement chez PPG Canada. Pour éviter d'être à la remorque des normes gouvernementales, nous avons décidé de conduire nos propres vérifications environnementales et de devancer les standards qu'on nous impose. De cette façon, nous pouvons toujours être certains que nous agissons en conformité avec la loi et les règlements.»

Les réalisations de PPG ont été jugées particulièrement méritoires, tant sur le plan de l'évaluation de la situation actuelle que sur ceux de la définition d'objectifs environnementaux, de la réalisation de travaux correcteurs, ainsi que de la recherche et du développement technologiques.

«Le premier programme d'assainissement des eaux présenté par PPG et approuvé par le MENVIQ date déjà de 1980, dit Louis Carignan, chargé de projets à l'Équipe d'intervention Saint-Laurent. À cette époque, PPG avait consacré 6,5 millions $ au remplacement de la technologie de traitement des eaux usées, à la réhabilitation des conduites du réseau domestique et pluvial de l'usine de chlore-alcali, et au traitement des eaux souterraines du site de cette usine.

«En 1986, PPG Canada a complété ce programme. Depuis, la teneur en mercure des effluents reste au moins dix fois inférieure aux normes fédérales et provinciales.»

Dans le domaine de la gestion des déchets, par exemple, la société a été l'une des premières, dès 1985, à effectuer une étude hydrogéologique complète de son parc d'entreposage. L'étude a démontré qu'il n'y avait que peu de problèmes:

«Voilà un excellent exemple de notre attitude proactive, souligne Yves Denicourt. Une inspection avait révélé que seulement deux de nos six cellules d'enfouissement requéraient des ajustements, mineurs par surcroît. PPG est allée de l'avant et a remplacé toutes les anciennes cellules, même celles qui passaient les tests gouvernementaux, par de nouvelles cellules à double membrane. Notre site d'enfouissement est maintenant à la plus fine pointe de la technologie existante. Nous avons donc, de notre propre initiative, demandé aux autorités gouvernementales de le réévaluer.»

Les efforts de PPG se sont poursuivis bien après 1986. Par exemple, PPG a complètement pris en main le problème de contamination par le mercure. En mars 1990, le MENVIQ a émis un certificat autorisant PPG à remplacer l'ancienne technologie des cathodes au mercure par celle des cellules à membranes, dans son usine de chlore-alcali. Cela représente un investissement de 40 millions $.

Par ailleurs, à la suite de sa décision de régler le problème du mercure, la société a proposé au MENVIQ, en 1988, un plan global de restauration; la réalisation de ce plan exigera des dépenses de 25 millions $ qui s'échelonneront sur une période de 6 ans. PPG pourra alors compléter la sécurisation de son parc à déchets et terminer les travaux reliés à la fermeture et la désaffectation de l'ancienne salle d'électrolyse et à la restauration des sols contaminés.

L'Équipe d'intervention Saint-Laurent a soumis à PPG Canada, en mars 1991, un programme correcteur visant à réduire au minimum la teneur en chlorate, en huile et graisse, en chlore libre et en sels de l'effluent industriel. À l'heure actuelle, 90% des projets constituant ce programme ont été complétés.

Le ministre de l'Environnement du Canada, l'honorable Jean Charest, a remis à PPG Canada le prix soulignant sa performance à l'occasion du déjeuner-causerie du 9 avril, où il agissait à titre de conférencier invité. De telles initiatives et de tels résultats ont de quoi convaincre les plus sceptiques de l'engagement profond des entreprises à l'égard de la protection de l'environnement. Nul doute que des programmes comme les PAE ou, plus récemment, le PASL, contribueront à stimuler les sociétés et à transformer cette conscience environnementale en actions concrètes.

LE PROTOCOLE D'ENTENTE SUR L'ÉPERLAN: UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE

Autrefois, les frayères d'éperlans de la rivière Boyer arrivaient à soutenir la pêche, tant sportive que commerciale, et, surtout, certaines espèces qui, comme le béluga ou le bar rayé, s'alimentaient d'éperlans. Mais le béluga est en difficulté, le bar rayé, presque complètement disparu. D'où la nécessité, pour que l'éperlan ne disparaisse pas complètement, de suivre à la trace sa population et de la restaurer.

Voilà justement l'objectif du protocole d'entente signé, en avril 1990, par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec (MLCP) et le ministère des Pêches et des Océans du Canada (MPO).

«Le protocole vise à atteindre trois objectifs, explique Guy Trencia, biologiste au MLCP. Premièrement, nous voulons harmoniser nos interventions. Nos deux ministères ont un budget relativement limité. Il serait donc peu efficace de permettre un dédoublement de programmes.

«Deuxièmement, nous voulons concerter nos actions. On ne parle plus simplement d'éviter le redoublement, mais plutôt d'additionner nos efforts, pour surmultiplier notre efficacité totale. Enfin, le protocole a comme objectif d'identifier les deux ministères à certains projets réalisés en tandem. Nous croyons qu'il est important que le public sache que les deux instances décisionnelles que l'on retrouve au Québec en matière de pêche travaillent l'une avec l'autre et non l'une contre l'autre.»

Certains travaux ont été entrepris à la suite de la signature du protocole. Par exemple, les deux parties se sont livrées à des opérations conjointes de chalutage devant servir à dénombrer les larves d'éperlans.

La concertation dépasse même l'union de compétences humaines et de ressources matérielles. Ainsi, les deux parties au protocole pourront mettre leurs ressources financières en commun lorsque le budget d'un seul ministère ne permettrait pas d'assumer en entier le fardeau du coût d'un projet particulier.

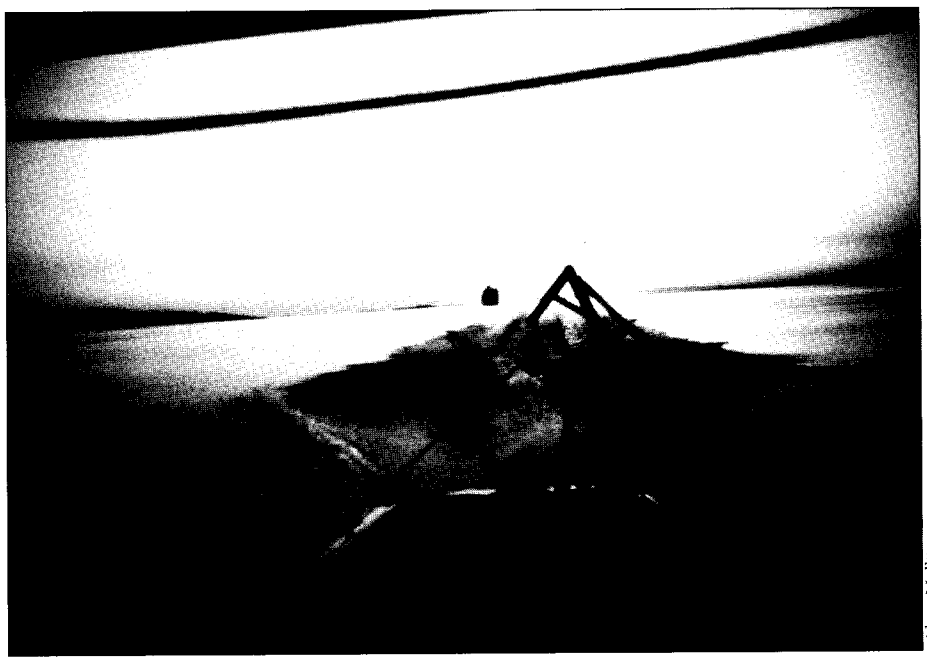

Alain Vallières

Opération de chalutage effectuée en mai 1991 dans le cadre du protocole d'entente sur l'éperlan.

LECTURES

SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES SUR LA RÉGION DU LAC SAINT-PIERRE

Dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent, le Centre Saint-Laurent d'Environnement Canada a réalisé un diagnostic de l'état de l'environnement de la zone d'intérêt prioritaire (ZIP) du lac Saint-Pierre. On y présente de façon intégrée les rapports techniques produits sur les aspects physico-chimiques, biologiques et socio-économiques de la ZIP.

Ce document, produit en collaboration avec les ministères québécois du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et de l'Environnement, est destiné aux différents partenaires riverains de la ZIP.

Le rapport dresse un bilan objectif de l'état environnemental de la ZIP. On y a identifié des problèmes de pollution, ainsi que d'autres facteurs pouvant compromettre l'intégrité biologique de la ZIP. On y fait également état de solutions qui, à titre de projets expérimentaux d'aménagement intégré du milieu, sont en cours d'application.

Cet état des questions permet au lecteur de saisir l'ampleur des défis auxquels doivent faire face les responsables locaux et régionaux, notamment en matière d'affectation du territoire.

La ZIP du lac Saint-Pierre est caractérisée par la cohabitation d'activités humaines intenses et la présence de ressources biologiques très diversifiées. Ce territoire se prête donc très bien à la planification d'un développement régional durable. Pour ce faire, il faudra arriver à conserver un équilibre entre, d'une part, la conservation des habitats à fort potentiel et, d'autre part, l'agriculture, la villégiature et la récréation.

Un défi que les gens du milieu ont déjà commencé à relever!

(On peut se procurer une copie de ce rapport au Centre de documentation du Centre Saint-Laurent.)

On a vu, entre autres, le MPO apporter une contribution de 12 000 $ à l'achat d'un incubateur devant être installé au ruisseau de l'Église. Le MLCP n'était alors pas en mesure de libérer tous les fonds nécessaires à cet achat. Les artisans ont apprécié que le protocole d'entente permette une telle allocation de ressources d'un ministère à l'autre, entre les deux paliers de gouvernement.

À la lumière de l'expérience très positive de l'éperlan, on est en droit de s'attendre à des collaborations similaires relativement à d'autres espèces menacées. Déjà, le MLCP et le MPO travaillent de concert à l'harmonisation de leurs travaux à travers le PASL.

Ainsi, des travaux préliminaires sur l'anguille devraient débuter sous peu. De la même manière, on annonce pour bientôt la mise en marche de la conception d'un plan de réintroduction du bar rayé dans le Saint-Laurent, un projet mené conjointement et à parts égales par le MLCP, le MPO, la municipalité régionale de comté de Montmagny et la Fondation de la faune du Québec. Voilà autant d'actions de coopération prometteuses.

«La concertation pour l'efficacité»: voilà le nouveau mot d'ordre dans le secteur public. Parions que les résultats fort intéressants obtenus dans le cadre de la collaboration MLCP - MPO feront école et paveront la voie à d'autres initiatives susceptibles d'encourager la productivité des investissements publics.

VIENT DE PARAÎTRE

FICHE D'INFORMATION SUR LA PIE-GRIÈCHE MIGRATRICE

La Pie-grièche migratrice est actuellement l'oiseau le plus menacé au Québec. À peine deux couples ont pu être localisés récemment. C'est dire à quel point sa situation est précaire.

Pour sensibiliser les ornithologues québécois à la survie incertaine de la Pie-grièche migratrice, le Service canadien de la faune d'Environnement Canada a produit, en collaboration avec l'Association québécoise des groupes d'ornithologues, une fiche d'information sur cette espèce identifiée comme très en danger. Cette fiche est le résultat d'efforts menés par ces organismes à l'égard de la protection des oiseaux menacés.

La fiche vise deux objectifs principaux. Premièrement, les ornithologues du Québec seront maintenant plus en mesure de la reconnaître, si jamais ils en voient une, ce qui permettra au Service canadien de la faune d'en faire une recension plus précise. Ainsi, il ne faut pas confondre la Pie-grièche migratrice et la Pie-grièche grise, qui se ressemblent énormément. On ne peut se fonder uniquement sur les dates d'observation pour les distinguer.

«Les études ont également démontré qu'une des raisons du déclin de la migratrice est la diminution des habitats possibles en territoire québécois, notamment des pâturages, précise Isabelle Ringuet, chef de division au Service canadien de la faune. Nous nous sommes alors fixé un objectif: essayer d'encourager la population à préserver, dans la mesure du possible, les habitats existants où la Pie-grièche migratrice serait susceptible de nicher.»

Ce document d'information contient donc des données fort intéressantes sur l'histoire et l'avenir de la Pie-grièche migratrice au Québec et sur la meilleure façon de l'identifier correctement. On peut se la procurer auprès du Service canadien de la faune d'Environnement Canada: 1141, route de l'Église, C.P. 10 100, Sainte-Foy, Québec, G1V 4H5, Tél.: (418) 649-6121.

CONTACTS

La Réserve nationale de faune du cap Tourmente et le développement durable: SERVIR D'EXEMPLE

Yvon Mercier
(418) 648-3685
Service canadien de la faune
Environnement Canada

À PROPOS DU FLEUVE ET DE SES SÉDIMENTS...

Lucie Olivier
(514) 496-2272
Centre Saint-Laurent
Environnement Canada
Jean-Maurice Coutu
(418) 648-4607
Ministère des Pêches et Océans du Canada
Gilles Brunet
(418) 643-8072
Ministère de l'Environnement du Québec
Raymond Vezeau
(514) 928-4263
Centre Saint-Laurent
Environnement Canada
Benoît Prémont
(418) 643-8225
Ministère de l'Environnement du Québec

Les 30e Assises annuelles de l'AQTE LA SOCIÉTÉ PPG CANADA MÉRITE LA DISTINCTION «GROUPE INDUSTRIE»

Pierre Lajoie
(514) 874-3700
Association québécoise des techniques de l'eau
Louis Carignan
(514) 873-6146
Équipe d'intervention Saint-Laurent
Ministère de l'Environnement du Québec
Yves Denicourt
(514) 429-4641
PPG Canada

LE PROTOCOLE D'ENTENTE SUR L'ÉPERLAN: UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE

Guy Trencia
(418) 622-5151
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec
Yvan Vigneault
(418) 648-2508
Ministère des Pêches et Océans du Canada

EN BREF
La gestion des grands fleuves: un guide méthodologique

Jean Burton
(514) 283-9930
Centre Saint-Laurent
Environnement Canada

À L'AGENDA

Du 30 août au 4 septembre prochains, Montréal sera l'hôte du 9e Congrès mondial sur l'air pur, organisé par la Air and Waste Management Association. Environ 2000 scientifiques et spécialistes du domaine de l'environnement provenant d'une trentaine de pays assisteront aux quelque 400 conférences proposées. On y traitera des grands problèmes affectant l'environnement mondial, telle la gestion des déchets.
Pour plus de renseignements, communiquer avec Mme Breda Nadon au (514) 283-7192 ou Mme Monique Erazola au (514) 283-0188.

L'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE) présentera à Montréal, du 17 au 19 novembre prochain, le 15e Symposium international sur le traitement des eaux usées et le 4e atelier sur l'eau potable. Ces événements constituent l'un des plus importants forums d'échange dans ce domaine en Amérique du Nord. À ce titre, ils attirent un grand nombre de conférenciers de calibre international qui viennent y présenter leurs plus récents travaux.
Pour plus de renseignements, communiquez avec l'Association:
AQTE - Symposium 92
407, bd Saint-Laurent
Bureau 500
Montréal (Québec)
H2Y 2Y5
Téléphone: (514) 874-3700
Télécopieur: (514) 866-4020

RETARDATAIRES, VOS RÉPONSES SONT TOUJOURS LES BIENVENUES!

Au moment de la livraison du dernier numéro du bulletin Le Fleuve, en mars dernier, nous avions joint à l'envoi un questionnaire adressé à tous nos abonnés. Vos réponses nous permettent de mettre à jour notre liste d'envoi, mais aussi de vous faire parvenir de l'information sur les sujets qui vous intéressent plus particulièrement.
Nous remercions tous ceux qui nous ont déjà retourné leur questionnaire complété. Nous rappelons aux autres qu'il est toujours temps de nous répondre.

Notre adresse:
Bulletin Le Fleuve
Environnement Canada
1179, rue de Bleury
4e étage
Montréal (Québec)
H3B 3H9
Pour plus d'informations à ce sujet, composez le (514) 496-6851.

EN BREF

LA GESTION DES GRANDS FLEUVES: UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

Le Centre Saint-Laurent (CSL) exporte son savoir-faire! Après avoir appliqué au fleuve Saint-Laurent la démarche proposée dans ce guide, le CSL a été appelé par le gouvernement canadien à transmettre cette expertise aux gestionnaires de grands fleuves africains, particulièrement le Niger et le Sénégal.

Le projet «Gestion des grands fleuves» fait suite au Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement ayant en commun l'usage du français, qui s'est tenu à Dakar en 1989. Ce guide, qui émane des séminaires de gestion des écosystèmes fluviaux offerts par le CSL, a été préparé de façon à pouvoir être facilement utilisable par tous les gestionnaires dont les responsabilités se rapportent aux usages et ressources reliés aux écosystèmes aquatiques.

En quelques mots, cette démarche de gestion se divise en trois phases: la documentation, la planification et l'intervention. Toute la démarche s'appuie sur la somme d'information disponible. Comme le système étudié ne fonctionne pas dans des conditions idéales, le principal défi réside dans la définition d'un diagnostic et de priorités d'action, alors qu'on ne détient que des données fragmentaires.

Selon Jean Burton, directeur adjoint au CSL, qui a préparé ce guide en collaboration avec Lysiane Boisvert, cette démarche «pourrait, avec les adaptations nécessaires, servir à quiconque est chargé de planifier des interventions humaines, dans le cadre d'une utilisation durable de ressources naturelles».

À titre d'exemple, la démarche proposée par le guide pourra être utilisée dans le contexte d'un écosystème lacustre, au lac Tchad, et même dans celui d'un écosystème désertique, dans un parc situé au Niger!

«Ce manuel contient avant tout les fondements d'une démarche intellectuelle et logique de cueillette et de traitement d'informations susceptibles d'assister une intervention humaine ayant des incidences de nature environnementale, conclut Jean Burton. C'est pourquoi elle est éminemment adaptable.»

LE FLEUVE

Bulletin d'information du Plan d'action Saint-Laurent

LE FLEUVE est publié quatre fois par année par Environnement Canada, Conservation et Protection, en collaboration avec le ministère de l'Environnement du Québec et celui du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec. Il est diffusé gratuitement aux personnes, entreprises et organismes intéressés à la protection, à la conservation et à la restauration du Saint-Laurent. On peut s'abonner en communiquant avec: Conservation et Protection, Environnement Canada, 1179, rue de Bleury, 4e étage, Montréal (Québec), H3B 3H9
Tél.: (514) 283-0198

Production: Massy-Forget communications ltée

Coordination de la production pour Environnement Canada: Thérèse Drapeau

La reproduction des textes est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

LE FLEUVE est imprimé sur papier recyclé.

ISSN 0847-5334
Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
2e trimestre 1992
LE FLEUVE is also available in English

Canada Québec